

Printemps de l'environnement 2023

*L'HISTOIRE DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT :
LA RECHERCHE EN ARCHIVES ET EN ACTES*

Les sources et les enjeux de l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement en Belgique

Prof. Isabelle Parmentier
5 juin 2023

www.unamur.be

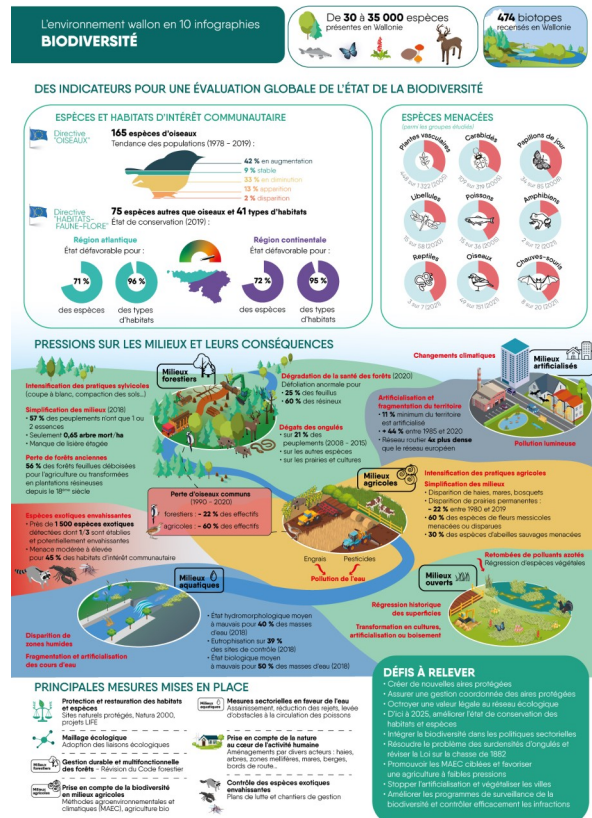


Introduction

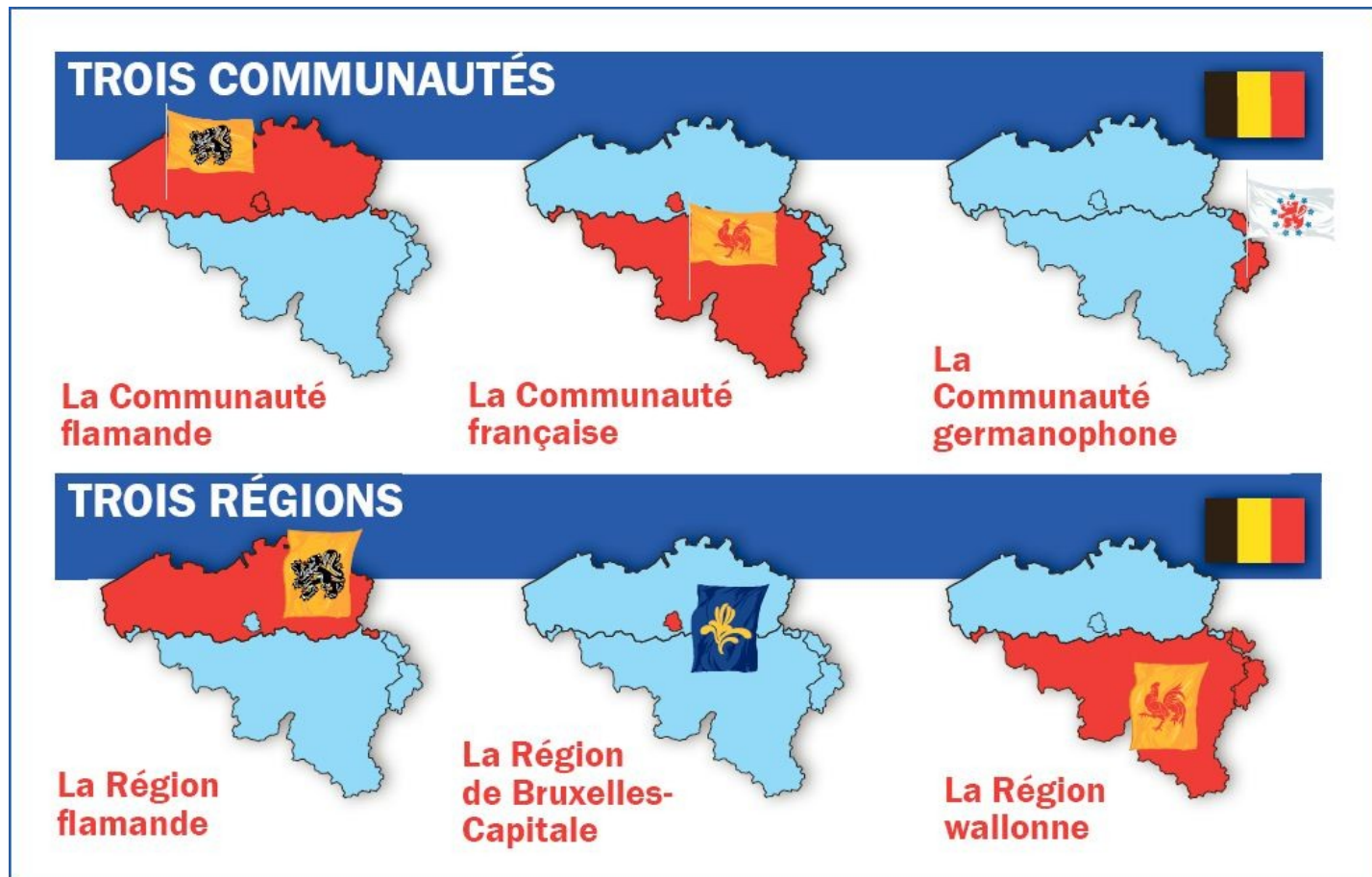
Introduction

1) **Une définition** : « protection de la nature et de l'environnement »

→ accent mis sur la faune, la flore et les écosystèmes



- 2) **Un contexte** : la Belgique, un Etat fédéral, trois communautés linguistiques, trois régions territoriales, 9 provinces, une autonomie communale
→ conséquences heuristiques



3) Deux lacunes :

a - les recherches historiques sur la protection de la Nature

b - le cadastre des acteurs du passé et du présent



Cercles ^{des}
Naturalistes ^{de}
Belgique



Service Public de Wallonie
Agriculture,
Ressources naturelles et Environnement



Vlaamse Overheid
Natuur, milieu en klimaat | Vlaanderen.be



Pourtant...quelques jalons...

- Société royale de Flore de Bruxelles, 1822
- Société royale linnéenne de Bruxelles, 1872
- Ligue royale pour la protection des oiseaux, 1922
- Union des Amis de la Nature, 1930
- Les Amis de la Fagne, 1935
- 1^{re} Réserve naturelle en Wallonie (Torgny), 1943
- Cercles des Naturalistes de Belgique, 1957
- ...

A. L'accès aux sources

A. L'accès aux sources

1) Archives publiques

- Gestion centralisée : Archives de l'Etat (+ Communes)
- Conservation décentralisée : dépôts provinciaux (+ Communes)
- Guide des archives : **projet GARDEN**

→ *Guide des Archives relatives à l'Histoire de l'Environnement en Belgique, 18^e-20^e siècle*

= guide des sources d'archives produites par les institutions publiques relatives à l'histoire de l'environnement en Belgique, de 1700 à 1980, conservées aux Archives de l'Etat.



Caractéristiques :

- couvre les régions flamande, wallonne et bruxelloise ;
- permet de disposer d'un organigramme des institutions publiques en charge des questions « environnementales » ;
- notices explicatives (identification des fonds/collections, séries intéressantes, et documents spécifiques) ;
- recueil d'exempla (textes, cartes, etc.) ;



en voie d'achèvement ;

publication en ligne début 2024 (site Archives de l'Etat).

3.2.2. ADMINISTRATION DES EAUX ET FORÊTS. SERVICES EXTÉRIEURS (1801-1980)

A.1. LE PRODUCTEUR : ADMINISTRATION DES EAUX ET FORETS. PROVINCE DU HAINAUT

1. **Type d'entité** : Nationale. Service extérieur. Agriculture (K0_15)
2. **Forme autorisée du nom** : Administration des Eaux et Forêts
3. **Nom parallèle** : Administratie van Waters en Bossen
4. **Autre nom** : -
5. **Période d'existence** : 1801-1980
6. **Histoire** : Le service extérieur des Eaux et Forêts dans la province de Hainaut se compose d'une Inspection provinciale et de trois cantonnements (Beaumont, Charleroi, Chimay) jusqu'en 1945. Après la Seconde Guerre Mondiale, la province de Hainaut est divisée en deux inspections et cinq cantonnements. L'Inspection de Mons supervise les cantonnements de Mons et de Thuin tandis que celle de Chimay gère les cantonnements de Chimay, de Couvin et de Mariembourg. En 1950, un nouveau remaniement survient. Une seule inspection est compétente pour le Hainaut, celle de Charleroi, et le nombre de cantonnements est réduit à trois (Mons, Chimay, Thuin), ceux de Couvin et de Mariembourg dépendant désormais de l'Inspection de Namur. Depuis 1988, l'Administration des Eaux et Forêts est régionalisée. En Région wallonne, la Direction générale des Eaux et Forêts a été remplacée par le Département de la Nature et des Forêts, dépendant de la Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (SPW D'GARNE-DGO3).

7. Sources et orientation bibliographique :

a. Sources

Almanach de la Cour de Bruxelles sous les dominations autrichienne et française, la monarchie des Pays-Bas et le gouvernement belge de 1725 à 1840, formant l'introduction à l'Almanach Royal officiel de Belgique, publié depuis 1840 en exécution d'un arrêté du Roi, Bruxelles, 1864.

Almanach impérial, an XIII [1805]-1813.

Almanach royal de Belgique, Bruxelles, 1840-1939.

Almanach Royal des Pays-Bas, 1815-1830.

Annuaire administratif et judiciaire de Belgique, Bruxelles, 1864-1980.

BRICHET L., *Aide mémoire du forestier : à l'usage des agents et préposés des eaux et forêts, pépiniéristes, experts, régisseurs, marchands de bois et propriétaires forestiers*, Gembloux, 1931.

Calendrier de la Belgique où l'on trouve réuni tout ce qui a rapport au Bureau central, aux administrations militaires, aux administrations civiles, aux agences, etc., etc., etc. pour l'an III de la république, Bruxelles, an III [1794-1795].

b. Orientation bibliographique

BILLEN C. et VANRIE A., éd., *Les sources de l'histoire forestière de la Belgique/Bronnen voor de bosgeschiedenis in België. Actes du colloque de Bruxelles 29-30.10.1992*, Bruxelles, 1994 (*Archives et bibliothèques de Belgique*, n° spécial 45).

BISSCHOP C. et VAN MOLLE L., *Het voormalige Ministerie van Landbouw en Middenstand*, dans VAN DEN EECKHOUT P. et VANTHEMSCHE G., éd., *Bronnen voor de studie van het hedendaagse België, 19^e-21^e eeuw*, Bruxelles, 2009, p. 464-469.

HONNORE L., *Guide des fonds et collections des Archives de l'État à Mons*, t. 1, Bruxelles, 2006 (*Archives Générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Guides*, 61), p. 251-252.

MATTHYS C. et LEFEBVRE W., *Gids van lanbouwarchieven in België, 1795-2000*, Louvain, 2006.

TALLIER P.-A., *Guide des sources de l'histoire forestière en Belgique (1830-1945)*, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, 1994.

TALLIER P.-A., *La vente des forêts domaniales des provinces méridionales du Royaume des Pays-Bas par le Syndicat d'Amortissement (1824-1830)*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 96, 2000, p. 1-302.

TALLIER P.-A., *Forêts et propriétaires forestiers en Belgique de la fin du 18^e siècle à 1914 : histoire de la superficie forestière, des peuplements, des techniques sylvicoles et des débouchés offerts aux produits ligneux*, Bruxelles, 2004.

B.2. FONDS D'ARCHIVES SPECIFIQUE

1. **Référence** : BE AEL (523-n° 1067)
2. **Intitulé** : Archives de l'Administration des Eaux et Forêts
3. **Dates** : 1802-1976
4. **Niveau de description** : Fonds
5. **Importance matérielle** : 22 m/l
6. **Séries principales et/ou documents remarquables** : Ce fonds est divisé en deux parties. La première couvre les régimes français et hollandais. S'y retrouvent les archives de la Conservation des Eaux et Forêts du 5^e ressort (provinces de Liège, de Limbourg, de Namur et du Grand-Duché de Luxembourg, 1813-1826) et les archives de l'Inspection de Huy (an X-1828). La deuxième partie contient les archives de l'Administration sous le Royaume de Belgique. Les documents produits par l'Inspection de Liège (1888-1952), de l'Inspection de Verviers (1878-1976) et des cantonnements de Comblain-au-Pont (1875-1962), de Dolhain (1912-1970) et d'Eupen-Spa (1856-1955) en font parties.

Pour les périodes française et hollandaise, on consulera la correspondance (n° 2 à 3ter de l'inventaire), les affiches de **coupes** (n° 4) et les statistiques forestières (n° 4bis) pour la Conservation des Eaux et Forêts du 5^e ressort et la correspondance (n° 7 à 7quater) et le registre aux procès-verbaux de **délits** dans le triage de Clermont (n° 8) pour l'Inspection de Huy.

Pour la période belge, plusieurs inspections et cantonnements sont disponibles. Pour l'Inspection de Liège, on consulera les sommiers du contentieux (n° 11 à 15) et les dossiers de location de la **pêche** et de la **chasse** (n° 16). Pour le cantonnement de Comblain-au-Pont, on consulera le sommier des bois (n° 24), les relevés des **boisements des terrains incultes** (n° 26), les dossiers relatifs à la **voirie forestière** (n° 27), aux **coupes** (n° 29 à 53), les procès-verbaux de martelage et de balivage (n° 54), ceux d'**arpentage** (n° 55 à 64), les dossiers de **travaux** (n° 66 à 68), d'**incendies** (n° 73 ; 75 à 91), ceux portant sur la **chasse** (protection de la nature, braconnage, **oiseaux**, tenderie, location, gros gibier, lapins, etc., n° 92 à 106), sur la **pêche** (n° 107 à 109), sur la **pollution de l'eau** (n° 110), sur la **pisciculture** (n° 111 à 117), sur les **boisements** (n° 118 à 124) et sur l'exploitation des bois durant la Première et la Seconde Guerre Mondiale et les **dommages de guerre** (n° 125 à 129).

Pour l'Inspection de Verviers et les cantonnements en dépendant (Dolhain, Spa, Eupen, Raeren, Walhorn), on consulera la correspondance (n° 205 à 218), les procès-verbaux de tournées (n° 219 à 221), les dossiers d'**aménagement forestiers** (n° 235 à 248), de

coupes et de **chablis** (n° 256 à 308 ; 419 à 443), d'**arpentage** (n° 309 à 316), d'**affouage** (n° 317), de **travaux d'aménagement** (n° 318 à 326 et 401 et 451), de **travaux d'amélioration** (n° 327 à 332), de **travaux aux routes** (n° 336), de devis de travaux (n° 351 à 398), les dossiers relatifs aux **pépinières** (n° 418), aux **pâturages**, **herbages**, **essartage**, etc. (n° 444 à 448), aux **incendies** (n° 450), au contentieux (n° 452 à 458), à la **chasse** (location, lapins, gros gibier, dégâts, protection des **oiseaux**, n° 459 à 479), au **curage** et **pollution des eaux** (n° 480), à la **pêche** (n° 482), les documents statistiques (n° 484 et 485), les dossiers d'**expériences** (n° 486 et 487), de **peuplement** (n° 488), relatifs aux **plantes** et aux **animaux utiles et nuisibles** (n° 489), à la communication du **savoir forestier** et au **tourisme** (n° 491 à 494), aux **établissements dangereux** (n° 496) et à l'influence de l'armée sur les bois (n° 497). À noter également la présence d'un dossier de 1938-1939 conservant des planches en couleurs représentant des **oiseaux** (n° 233).

Pour le cantonnement de Dolhain spécifiquement, on consultera la correspondance (n° 499, 500 et 507), les sommiers de **coupes** (n° 501 à 505), le sommier des **travaux** (n° 506), les dossiers relatifs aux **plantations** (n° 508), les procès-verbaux du garde forestier entre 1912 et 1942 (n° 509) et les documents statistiques (n° 510).

Pour les cantonnements d'Eupen et de Spa, on consultera les dossiers relatifs aux **propriétés** (n° 516 et 517), aux **routes forestières** (n° 518 et 519), aux **aménagements** (n° 527), aux **coupes** (n° 528 à 536), aux **travaux** (n° 538 à 541 ; 548 à 550 ; 578 et 579), aux **pépinières** (n° 553), aux **chablis** (n° 554), aux **herbages et pâturages** (n° 555 et 556), aux **carrières et mines** (n° 557), aux **incendies** (n° 558), aux **constructions dans le rayon prohibé** (n° 559), au contentieux (n° 560 à 562), à la **chasse** (n° 563 à 571), à la **pêche** (n° 572), aux **terrains incultes** (n° 573), les documents statistiques (n° 574), les **expériences, recherches et arboretum** (n° 576), le **tourisme** (n° 577), le régime fiscal des propriétés boisées (n° 580), les dossiers de **séquestres** entre 1944 et 1950 (n° 581).

À noter la présence de dossiers relatifs au régime forestier sous le régime prussien (Oberförsterei Eupen : n° 515, 521 à 526, 582 et 583). Enfin, on consultera également les dossiers concernant les travaux effectués dans l'Inspection d'Hasselt (n° 584) et les procès-verbaux de délits dans l'Inspection de Namur (n° 585 et 586).

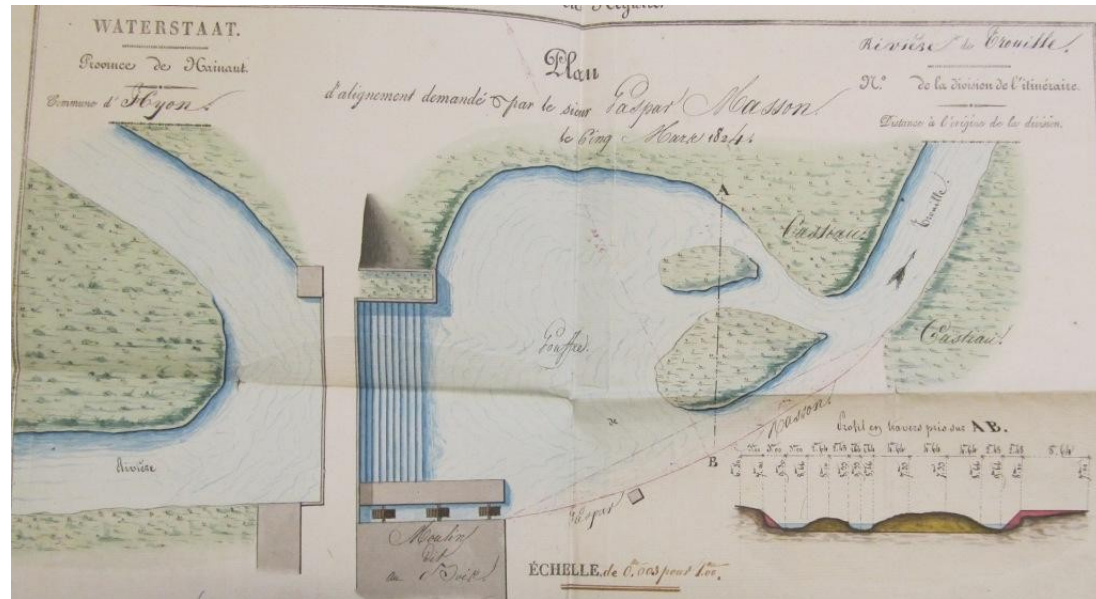
7. **Mots-clés** : Animaux ; Bois et Forêts ; Carrières ; Chasse et Pêche ; Cours d'eau ; Délits forestiers ; Domaines ; Dommages de guerre ; Incendies ; Industrie ; Mines ; Plantations ; Pollution ; Sciences et

Techniques ; Séquestres ; Statistiques ; Terrains incultes ; Tourisme ; Voirie

8. **Conditions d'accès** : Ouvert à la recherche
9. **Instrument de recherche** : TALLIER P.-A., *Inventaire des archives de l'Administration des Eaux et Forêts (1802-1976) déposées aux Archives de l'État à Liège*, Bruxelles, 2003 (n° de l'instrument de recherche : AEL K12).
10. **Lieu de conservation actuel** : Archives de l'État à Liège
11. **Sources complémentaires** : Aux Archives Générales du Royaume : archives de l'Administration centrale des Eaux et Forêts et archives du Syndicat d'Amortissement d'Amsterdam.
Aux Archives de l'État à Liège : archives des gouvernements provinciaux et des commissariats d'arrondissement relatifs aux bois, forêts, chasse et pêche et terrains incultes.
Aux Staatsarchiv [Eupen](#) : archives de l'Oberförsterei Eupen.
12. **Exemple(s) de document(s)** : Lettre de l'inspecteur de Verviers au ministre de l'Agriculture concernant l'aménagement du Hertogenwald, 23 novembre 1929, dans A.É.L., *Administration des Eaux et Forêts*, n° 245.



1807



1824

PROVINCE DE LIÈGE.

TRAVAUX PUBLICS.

AVIS.

VENDREDI, 2 AOUT 1839, à onze heures du matin, il sera procédé à l'Hôtel du Gouvernement à Liège, pardevant M. le Gouverneur de cette province, en présence de M. l'ingénieur-en-chef des ponts et chaussées, et sous l'approbation de la Députation du Conseil Provincial, à une nouvelle adjudication par soumission et aux enchères des travaux ci-après: Savoir:

- 1^o Construction d'un pontceau sur le ruisseau des Avirs, en remplacement du pontceau existant;
- 2^o Reconstruction d'une partie du mur de quai le long de la rive gauche de la Meuse au rivage en aval du pont, à Huy;
- 3^o Réparation à exécuter à la maison servant de caserne à la brigade de la gendarmerie à Warenne;
- 4^o Ouvrages divers de réparation et d'entretien à effectuer au local servant de caserne à la brigade de la gendarmerie de Louvegnéz.

Les devis sont déposés à l'Hôtel du Gouvernement à Liège, et dans les bureaux de M. l'ingénieur-en-chef des ponts et chaussées en ce qui concerne les art. 1 et 2.

Liège, le 23 Juillet 1839.

Le Gouverneur de la Province de Liège,
BARON VANDENSTEEN.

1839

NOTE.-

Par arrêté royal du 13 novembre 1939, l'Office d'épuration des eaux usées a été transféré du Ministère des Travaux Publics au Ministère de la Santé publique.

Monsieur le Ministre de la Santé publique, en décidant que cet Office serait rattaché au Secrétariat Général, a marqué sa volonté de lui conserver son autonomie et ses fonctions, qui ne pourraient d'ailleurs être modifiées que par arrêté royal, et d'accord avec les Départements des Travaux Publics, de l'Intérieur, de l'Agriculture, du Travail et des Affaires étrangères, qui sont représentés au Comité interministériel de l'Office.

1939

2) Archives privées

- Dépôts publics : dépôt aux Archives de l'Etat sous conditions ;
- Dépôts privés :
 - Au sein des associations
Ex. : Cercle des Naturalistes de Belgique
 - Etopia : Centre d'animation et de recherche en écologie politique (prospective, formation, mémoire) - Parti Ecolo
Centre de documentation et d'archives
Ex. : Inter-Environnement Wallonie (IEW)
Ex. : Groupement des Jeunes Protecteurs de la Nature (GJPN)



etopia_

Centre de documentation et d'archives

Parcourir les fonds

☐ Plan de classement archives	26695
⊕ 1. Les archives du mouvement associatif	857
⊕ 2. Les archives de l'écologie politique	1028
⊕ 3. Les archives politiques	58
⊕ 4. Les archives du Parti Ecolo	23453
⊕ 5. Les Cabinets ministériels	398
⊕ 6. Les papiers de personnes	75
⊕ 7. Les collections par 'supports'	823
⊕ 8. Bibliothèque	3

B. Les enjeux (en guise de conclusion)

B. Les enjeux

- 1) publication du guide des archives conservées aux AE (plus de 2000 pages...) ;
- 2) identification des archives communales ;
- 3) identification des acteurs privés + sensibilisation à la conservation des archives ;
- 4) diffusion des outils de travail (monde académique + gestionnaires de terrain) pour développer la recherche.

Merci pour votre attention !